

<https://www.snetap-fsu.fr/Defendre-et-developper-l-enseignement-agricole-public-pour-renouveler-les.html>



Défendre et développer l'enseignement agricole public pour renouveler les générations de paysan.nes et promouvoir l'agroécologie paysanne



Date de mise en ligne : jeudi 11 avril 2024

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



La crise agricole syst mique qui traverse la France ainsi que d'autres pays d'Europe marque sans doute et plus que jamais la bipolarit  du monde agricole avec deux mod les antagonistes : celui de l'agriculture productiviste, industrielle contre celui de l'agriculture paysanne.

Il convient de partager certains constats relatifs   la fois   l'agriculture, au monde rural et   l'enseignement agricole. Ces constats doivent permettre de construire une ambition porteuse d'avenir et de solutions vertueuses pour l'environnement comme pour la soci t , soutenue par un enseignement agricole public fort.

Nous signataires, affirmons que l'agriculture fran aise doit  tre fer de lance d'un mod le en rupture avec le mod le actuel, qui soit porteur d'avenir et de r ponses aux enjeux environnementaux, alimentaires et territoriaux.

Les attentes soci tales sont vives et reposent sur plusieurs imp ratifs : relocaliser notre alimentation et donc notre production et la transformation des produits, user de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, des animaux, des hommes et des femmes qui les mettent en  uvre.

Pour ce faire, il est n cessaire de sortir du mod le industriel agricole, de permettre le renouvellement des g n rations d'agriculteur-rices et d'offrir des conditions de travail dignes pour les salari -es agricoles.

Le triptyque gouvernemental « robotique, num rique et g n tique » appara t   rebours de ces objectifs. Sous couvert de modernisme, il est surtout synonyme d'asservissement des agriculteurs-rices   de nouveaux outils qui feront avant tout leur endettement et leur perte d'autonomie de demain, de d shumanisation de l'agriculture elle-m me, de d sertification des campagnes et de poursuite des concentrations des terres agricoles et de l'industrialisation des pratiques.

Nous signataires encourageons tout au contraire de nouvelles installations   taille humaine et le d veloppement de pratiques  cologiquement vertueuses.

Elles permettront par ailleurs de relocaliser pr s d'un million d'emplois - installation et salariat - dans les prochaines d cennies. Les paysan.nes et les salari -es doivent pouvoir vivre dignement de leur travail.

Celles et ceux qui nourrissent le monde doivent avoir un revenu d cent et des conditions de travail   la hauteur des enjeux. Ce sera possible en relocalisant la production et la transformation, en valorisant la valeur « bio » de la production, en favorisant les circuits courts de distribution, en accompagnant le monde agricole avec une formation exigeante qui garantisse un avenir serein   toutes et tous par des modes de production agricoles soutenables et r silients.

Nous signataires consid rons que l'Enseignement Agricole Public doit  tre mis au service de ces objectifs et remplir,

mieux encore qu'aujourd'hui, les missions qui lui sont dévolues par le code rural.

La formation, l'animation et le développement des territoires, l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes, la contribution aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires, ainsi que la coopération internationale sont les cinq missions actuelles de l'enseignement agricole.

Nous signataires exigeons une planification volontariste par la puissance publique visant à assurer le renouvellement des générations et, ce faisant, garantir l'accès à une formation publique partout sur le territoire.

Non l'objectif de 310 « contrats territoriaux de consolidation ou de création de formation » visés par le Ministre de l'Agriculture afin de diplômer seulement 2000 futur-es actifs-ives de plus par an pour l'agriculture et l'agroalimentaire est très loin du compte ! En effet, ce sont plus de 21 000 agriculteur-rices qui partent annuellement à la retraite contre 13 000 installé-es par an. Nous réclamons des ouvertures de classes à la hauteur des enjeux !

Nous signataires estimons par ailleurs que l'Enseignement Agricole Public doit être le levier principal de la promotion des transitions et bifurcations écologiques qui s'imposent. Pour ce faire, le renforcement de l'enseignement de pratiques agroécologiques paysannes et l'intégration d'un module spécifique obligatoire sur l'agriculture biologique relèvent de l'urgence.

De même, les horaires disciplinaires en matières générales, scientifiques, techniques et professionnelles se doivent d'être confortés en fonction des niveaux et des diplômes. Les rénovations de l'ensemble des contenus de diplômes doivent permettre de répondre aux défis environnementaux et climatiques sur le long terme et non uniquement aux objectifs de l'agro-industrie qui vise une satisfaction des besoins immédiats.

Elles doivent aussi garantir l'émancipation des citoyen.nes.

Nous signataires considérons que les établissements d'enseignement agricole publics ont également vocation à être plus que jamais des laboratoires de nouvelles pratiques, à faciliter l'acquisition progressive de compétences, à faciliter l'installation et à promouvoir les talents de demain.

Nous demandons la création d'un atelier pédagogique spécifique du type « espace test » comme « centre pédagogique d'information et d'orientation agricole » dans chaque établissement public. Il offrira des moyens de production et d'expérimentation, un cadre économique et un dispositif d'accompagnement comme un lieu de pépinière.

Oui, la loi d'orientation agricole de 2024 se doit d'être celle du renouvellement des générations d'agriculteur-rices et de porter cette ambition pour la relocalisation d'une production et d'une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement, et pour maintenir une ruralité vivante et dynamique.

Pour répondre à ces ambitions, l'[EAP](#) doit innover au service de la transition agroécologique. La formation initiale, continue et supérieure doit offrir de nouveaux diplômes et des parcours de formation aux "métiers émergents et verts".

Nous signataires considérons que les établissements publics locaux d'enseignement et formation professionnelle agricole, parce qu'ils sont représentants du service public, garants de neutralité, notamment au sein du monde agricole, sont fondés à être partie prenante du guichet unique au sein de « France services agriculture ».

Pour cela, l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole serait doté d'une cellule d'orientation ayant capacité à concevoir et mettre à disposition des parcours de formation en direction des candidat-es à l'installation. Les [EPLEFPA](#) et plus particulièrement les [CFPPA](#) ont vocation à être confortés au service de cette politique publique.

S'adapter et concourir à promouvoir les métiers de demain, assurer le renouvellement des générations d'agriculteur-rices, répondre aux défis environnementaux et de santé publique, répondre aux attentes d'une alimentation plus saine et plus locale, permettre aux paysan.nes de vivre de leur travail car ceux et celles qui nourrissent le monde doivent pouvoir avoir un revenu juste,

nous signataires, nous portons ces exigences.

Seule une politique publique volontariste et ambitieuse, des moyens humains et techniques à la hauteur des enjeux le permettront, pour aujourd'hui et pour le monde de demain que nous voulons.

SIGNATAIRES :

[FSU](#)

[FCPE](#)

Confédération Paysanne

SNETAP-FSU

Sud Rural Territoires

Union Syndical Lycéens

SNUITAM-FSU

Ingénieurs sans frontières - France FNAB

Alliance Écologique et Sociale

Les Amis de la Terre

La Convergence nationale services publics

Déclic collectif

[CGT](#) AGRI

Noé

SNE-FSU

[MODEF](#)

Bee Friendly

Joël Labbé, ancien sénateur du Morbihan

JC Balbot, Réseau CIVAM, Atelier Paysan

[**Voir la tribune sur le site L'Humanité**](#)

Sur le site de [Médiapart](#)

[Télécharger la tribune](#)